

Contribution projet SNANC : intégrer la démocratie alimentaire dans les stratégies nationales

En réponse au projet de Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), ANPP - Territoires de projet propose une vision et des leviers concrets pour renforcer l'ancrage territorial, la justice sociale et la participation citoyenne au sein des politiques alimentaires.

1. FAIRE DE LA DEMOCRATIE ALIMENTAIRE UN PILIER DE LA SNANC

Proposition : Inscrire explicitement la démocratie alimentaire comme un objectif structurant de la stratégie nationale

Pourquoi ? L'alimentation est un bien commun : elle doit faire l'objet de décisions partagées avec les citoyens, les producteurs, les collectivités et les associations.

Comment ? Soutenir la mise en place de dispositifs participatifs dans les territoires (forums citoyens, conseils alimentaires, budgets participatifs liés à l'alimentation).

2. CREER UN CADRE NATIONAL POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PAT

Proposition : Instaurer un cadre de référence national pour la participation citoyenne dans les Projets Alimentaires Territoriaux

Pourquoi ? Aujourd'hui, la qualité de la participation varie fortement selon les territoires ; un cadre partagé renforcerait la cohérence, l'équité et la légitimité des démarches.

Comment ? Définir des principes communs (inclusion, transparence, représentativité), encourager des modalités adaptées aux réalités locales, et conditionner certains financements à la mise en place de démarches participatives solides

3. PRIORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Proposition : Faire de la lutte contre la précarité alimentaire une priorité transversale de la SNANC, en valorisant les savoirs et les besoins

Pourquoi ? Trop souvent absents des concertations, les publics précaires sont pourtant les premiers concernés par les enjeux de nutrition et de durabilité.

Comment ? Favoriser des démarches inclusives (indemnisation de la participation, relais locaux de médiation, accès aux dispositifs alimentaires alternatifs, soutien aux expérimentations de sécurité sociale alimentaire).

4. VALORISER LES TERRITOIRES COMME LABORATOIRES D'INNOVATION ALIMENTAIRE

Proposition : Reconnaître les PAT comme outils de mise en œuvre territorialisée de la SNANC

Pourquoi ? Les territoires sont les échelles pertinentes pour expérimenter, tester et ajuster des politiques alimentaires intégrées (alimentation, santé, climat).

Comment ? Renforcer le soutien aux PAT participatifs, reconnaître les pratiques innovantes (épiceries sociales et solidaires, régies alimentaires communales, circuits courts citoyens...) et soutenir les initiatives de gestion durable des ressources (eau et foncier notamment) et aux pratiques agricoles durables répondant aux besoins des populations locales.

5. OUTILLER LES ACTEURS POUR LE PASSAGE A L'ACTION

Proposition : Accompagner les collectivités avec des ressources nationales inspirées du [guide méthodologique "Pour des Territoires de démocratie alimentaire >>>"](#) : fiches pratiques, modules de formation, plateformes d'échange

Pourquoi ? Les élus et techniciens locaux manquent souvent de temps et de repères pour mener des démarches participatives ambitieuses.

Comment ? Renforcer les moyens du centre de ressources dédié France PAT, afin notamment de renforcer les coopérations entre PAT.